

# Prenez le train du commerce numérique !



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons propose aux entreprises locales une formation sur les nouvelles technologies de communication. Objectif : booster leur chiffre d'affaires en ne passant pas à côté de la révolution numérique.

■ Aujourd'hui, la consommation annuelle des Marnais dans les commerces du département représente 3,2 milliards d'euros. Sur cette somme, 70 millions sont dépensés par le biais d'Internet, soit 2,2 %. Un chiffre qui reste faible, mais qui est en constante évolution", observe Eric Cherrier, responsable du commerce châlonnais auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Châlons-en-Champagne. Pour

ne pas passer à côté de cette révolution en marche et pour éviter de voir son chiffre d'affaires grignoté par la concurrence, la CCI a mis en place des ateliers de communication numérique pour les commerçants, mais aussi pour tous les chefs d'entreprises. "Il est nécessaire de savoir utiliser les outils numériques. Pour cela, nous proposons des sessions de formation délivrées par des professionnels", précise Eric Cherrier. Pour ne prendre que l'exemple de Facebook, chacun en a entendu parler, beaucoup ont un mur personnel, mais combien de personnes savent-elles l'exploiter professionnellement ? Comment cibler une publicité et une promotion ? Comment organiser un jeu-concours ? Jusqu'où aller sans être ennuyeux ? Comment rester interactif ? Et comment ne pas dépasser les règles imposées par Facebook ? Des questions essentielles auxquelles les commerçants et entrepreneurs châlonnais

viennent trouver des réponses claires auprès de la CCI. "Il y a plusieurs niveaux d'atelier. Certains sont réservés aux débutants, d'autres aux initiés, mais en venant nous voir, chacun est sûr de gagner un temps fou dans sa démarche numérique." Et tout le monde sait que dans le commerce, le temps investi doit être rentabilisé ! "Internet est une seconde vitrine, un moyen formidable de vendre plus, mais attention à ne jamais perdre de vue que la toile ne compensera jamais un mauvais emplacement ou un mauvais positionnement sur le marché", conclut Eric Cherrier. Cette opération participe à la redynamisation du commerce de centre-ville, Cœur de ville, entreprise aux côtés de la Ville, de l'Union commerciale, industrielle et artisanale et des Vitrines de Châlons.

## PROCHAINS ATELIERS :

- 10 mars : Créer son site Internet
- 17 mars : Etre visible sur Internet
- 24 et 31 mars : Créer et animer une page Google Plus Pro
- 7 avril : Mettre en place un blog d'entreprise
- 14 avril : Mettre en place une boutique de vente en ligne.

## ADHÉREZ AU RÉSEAU "ALERTE COMMERCES"

Ce réseau a pour objectif de prévenir la répétition d'un certain nombre de méfaits (vol à main armée ou avec violence, vol à l'étalage, diffusion de fausse monnaie, chèques volés ou sans provision, fausse publicité, arnaques,...) dont on sait que leurs auteurs agissent localement plusieurs fois, dans un temps très court, avant de recommencer dans un autre département. Il s'agit d'une diffusion rapide et étendue de l'information par SMS.

Renseignements et inscriptions auprès de la CCI, 2 rue de Chastillon.  
Tél. 03 26 21 77 79